



Communiqué de presse

En 2022, le Hainaut a investi 10 millions en faveur d'actions supracommunales !

Bien au-delà de ce qu'exige le Code de la démocratie locale, la Province de Hainaut s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique d'aide aux communes. Et celle-ci ne se limite pas à la prise en charge de 60% du financement des zones de secours.

Le Collège provincial vient de valider un rapport qui montre l'ampleur des actions menées au quotidien au bénéfice des communes mais également des CPAS, des intercommunales et de la vie locale. Au total : 10 millions, soit près du double de ce qui est attendu par la Wallonie !

De manière globale, la mission de supracommunalité de la Province de Hainaut permet aux communes de bénéficier de compétences techniques et d'économies d'échelle et de maintenir des services de proximité à la population qu'elles ne pourraient assurer seules.

Lutte contre les incivilités avec un bureau des amendes administratives, mise à jour des données cadastrales, accompagnement dans la gestion des cours d'eau, services des centres psycho-médico-sociaux, prévention en matière de santé publique, actions d'éducation permanente et soutien à la lecture publique, sensibilisation au handicap, développement des cartographies communales : le spectre est large. Il se traduit le plus souvent par une offre de services d'agents provinciaux ou de vacataires rémunérés ainsi que par l'acquisition d'équipements.

Les postes les plus importants dans cette aide au quotidien en 2022 concernent la culture (36% des actions supracommunales !) avec l'envoi de collaborateurs occasionnels pour participer à des projets locaux (777 000 € en 2022), les subventions aux bibliothèques et projets culturels. Mais on relèvera également que la formation des agents des pouvoirs locaux (en ce compris les policiers, ambulanciers et pompiers) pèse près d'un demi-million et que les 17 CPMS provinciaux, particulièrement implantés dans le tissu local, consacrent près d'un million à l'accompagnement des jeunes et de leurs parents dans le parcours scolaire.

A l'heure où le Memorandum des Provinces wallonnes intitulé « *des Provinces engagées pour leurs territoires* » insiste sur cette expertise au service des communes, le bilan hainuyer montre les liens étroits existant entre les pouvoirs locaux. Une donnée importante quand sont révoquées les réformes institutionnelles.